

# SIAH

Syndicat Intercommunal d'Aménagement  
Hydraulique de Trévoux et ses environs  
300 rue de la Mairie  
01600 SAINTE EUPHEMIE

Acte n° 2023C08

## DELIBERATION SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 23 OCTOBRE 2023

Nombre de Conseillers :		Date de convocation du Comité syndical :
En exercice :	32	Le 13/10/2023
Présents :	17	
Pouvoirs :	/	
Votants :	17	

Le 23 Octobre 2023, le Comité syndical du Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique de Trévoux et ses environs, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. David POMMIER au siège du Syndicat.

Présents : Didier ALBAN, René AUCAGNE, Michel BADOIL, Eric CHASTAN (Suppléant de Thierry DELAMARE), Baptiste COLLET, Pascal CUNY, Annie DAYET, Gilles DEMAISON, Cédric FIEF, Yann GALLAY, Thierry GROSSAT, Elisabeth GUILLOT (Suppléante de Fernand BERENGUER), Bruno HENRY, Estelle MORIN, David POMMIER, Gérard POYET, Jean RAY.

Absents excusés : Pierre ATHANAZE, Gabriel AUMONIER, Fernand BERENGUER (Remplacé par Elisabeth GUILLOT), Jérémy CAMUS, Christophe COTTAREL, Gilles CREMET, Patrice DECEUR, Thierry DELAMARE (remplacé par Eric CHASTAN), Stéphanie DI RUSCIO, Gilles DUTREIVE, Christophe HENRY, Ghislaine LANDE, André MUT, Hervé ODET, Bernard REY, Vincent SCHILDER, Franck ZWISLER.

Secrétaire de séance : Michel BADOIL.

### **OBJET : Délégation au Président pour la conduite de la procédure d'acquisition foncière des emprises du bassin « les Creuses » à Saint Didier de Formans – Parcelle Indivision Aucourt**

Le Président explique au comité syndical que la situation foncière du bassin dénommé « les creuses » à Saint Didier de Formans n'est pas encore régularisée. Le bassin recouvre une parcelle privée ainsi qu'une partie du chemin le desservant. Le plan de division est annexé à la présente délibération.

Afin de régulariser et clarifier la situation, il a été négocié avec les propriétaires de la parcelle privée une cession des emprises du bassin au profit du SIAH au prix de 0,50 euros par M<sup>2</sup>. Cette part de l'emprise du bassin est d'environ 1 478 m<sup>2</sup>.

Il convient d'habiliter le président à conclure la vente et à procéder à toutes les démarches nécessaires à l'accomplissement de cette opération.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 09/10/2023.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** le principe de l'achat des emprises du bassin dit « les creuses » à St Didier de Formans propriétés de la famille Aucourt ;
- ✓ **DE DIRE** que la vente de cette parcelle d'une surface de 1 478 m<sup>2</sup> se fera au prix de 0,50 € du M<sup>2</sup> ;

- ✓ **D'AUTORISER** le président ou son représentant à signer l'acte de vente et à procéder à toute démarche nécessaire à son accomplissement ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au Budget principal 2023 et suivants.

A Sainte Euphémie,  
Le 23/10/2023

Le Secrétaire de séance,  
Michel BADOIL



Affichage sous format électronique : 14/11/2023

Le Président,  
David POMMIER



SYNDICAT HYDRAULIQUE  
CANTON  
DE  
TRÉVOUX